

***Procès-verbal
de la réunion extraordinaire du Conseil Scientifique de la
Faculté
du 10 février 2019***

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois de février à 10h00, le conseil scientifique de la faculté (CSF) s'est réuni pour étudier les éléments de l'ordre du jour ci-dessous.

Ordre du jour

- 1- *Offres et abrogations de formations*
- 2- *Bourses PNE*

1-Offres et abrogations de formations

- Le CSF a donné un avis favorable à l'ouverture d'une formation en Master académique intitulé « **économie internationale** » dans la filière des sciences économiques. Cette nouvelle ouverture s'inscrit dans les orientations des instances consultatives et de la direction de la Faculté dans l'élargissement des horizons de formation pour les étudiants.
- Le CSF a émis un **avis favorable** aux demandes d'abrogation des formations suivantes :
 - 1- Licence et Master académique « **économie et développement** », car la spécialité n'est plus demandée par les étudiants ;
 - 2- Master académique « **comptabilité, contrôle et audit** », pour les motifs suivants :
 - L'inadéquation des programmes avec le caractère académique du Master ;
 - L'insuffisance de l'encadrement dans la spécialité ;
 - Des difficultés relatives à sa gestion ;
 - Et enfin à l'existence d'une autre formation académique ayant presque le même intitulé « contrôle et audit » et le même contenu.

2- Bourses PNE

Le CSF donne un **avis défavorable** à la demande de bourse PNE formulée par Mme **BESSAI Fadila** pour une période de 12 mois à l'Université Fribourg (Suisse).

La doctorante est inscrite, pendant l'année universitaire en cours, en 5e année et dépasse de ce fait le nombre d'inscriptions maximum pour les formations classiques fixées par la réglementation en vigueur à 3 inscriptions maximum.

La séance fût levée à 10h40

Président du CSF
Dr MERZOUG Slimane